

fident, que volontiers je la lui laisse toute entière.

Que j'aie pris part à la retraite de M. Gauthier en 1892, c'est un fait public que je ne nie pas, j'ai été le premier à le proclamer ; mais en cette affaire, ni moi, ni M. Gauthier, ni M. Marion, du moins pour ce dernier en autant que je connais, n'avons rien fait que d'honorables. M. Jeannotte prétend citer des conversations qui ont eu lieu entre M. Marion et moi ; si jamais l'occasion se présente de les recoustituer sous serment, on verra qu'il me fait dire à peu près le contraire de ce que j'ai dit.

Voici le préambule posé avec une grande désinvolture. M. l'abbé, très indulgent pour lui-même, déclare que tout ce qu'il a fait avec M. Marion n'est que très honorable, et il se fait violence pour dicter une correspondance à sa fameuse clavigraphie, l'éternelle Philomène, dont il nous a tant entretenu dans ses correspondances sur les difficultés de l'Université-Laval.

Puis, il ajoute :

Aujourd'hui, l'accusation change de forme ; je serais le complice de M. Jeannotte lui-même dans un achat qu'il aurait voulu faire : je n'ai jamais vu M. Jeannotte au sujet de la résignation de M. Gauthier ; il nous raconte l'odyssée de ses billets, au montant de \$1500 voyageant de main en main, histoire qui m'est tout à fait inconnue ; il nous apprend que \$750 lui sont revenues, fait que j'ignore : tout de même il avouera qu'il a rencontré cette fois de singuliers vendeurs et d'incompréhensibles vendus, pareils scrupules ne doivent pas être fréquents sur le marché des âmes. Eh ! bien, pour en finir, à cette nouvelle accusation, voici ma réponse catégorique, les plus malins s'y casseront les dents.

Jamais je n'ai conseillé à qui que ce soit d'acheter M. Gauthier ; jamais on m'a proposé d'acheter M. Gauthier ; jamais je ne me suis offert pour acheter M. Gauthier ; jamais il n'a été question, entre M. Gauthier et moi, de l'acheter ; jamais je n'ai reçu d'argent pour acheter M. Gauthier ; jamais je n'ai donné d'argent à M. Gauthier pour l'acheter.

Est-ce assez clair ? Est-ce assez fort ?

J. B. PROULX, Ptre.

Avec quelle belle finesse jésuite toute

cette réponse-là est faite, et comme on y trouve bien réponse à tout . . . sauf à ce qu'avance M. Jeannotte.

Et quel soupir de satisfaction du théologien qui s'écrie, après avoir trouvé cette formule macabre de dénégation : maintenant, essayez de démolir cela, vous vous y casserez les dents.

Est-ce là le langage de l'honnêteté et de la franchise ? Emploie-t-on une formule semblable lorsqu'on a dit la vérité et rien que la vérité ? N'est-ce pas plutôt la formule du gamin de collège qui a inventé un gros mensonge pour cacher sa faute à son professeur, et s'écrie, son histoire racontée, avec un air de triomphe, au nez de l'instituteur :

- Te voilà collé, hein, mon vieux !

Dans tous les cas, la question en suspens est celle-ci :

M. l'abbé Proulx a-t-il reçu de M. Marion \$1500 ?

A-t-il remis ces \$1500 à M. Gauthier ?

A-t-il ensuite rapporté \$750 à M. Marion ?

Cette transaction avait-elle pour objet la retraite de M. Gauthier ?

Parlez, M. Proulx.

Surtout, pas de parabole !

LIBERAL.

La *Semaine Religieuse* du 2 septembre 1893 nous avait donné "le convoi funèbre d'un mort qu'on porte à sa dernière demeure," le Soir du 8 courant a trouvé le pendant de cette phrase macabre ; c'est le *corps mortuaire* d'un défunt qui s'achemine vers le cimetière.

INSCRITS A SON ACTIF

Il serait plus facile de nier la lumière du jour que de nier les merveilleuses propriétés du BAUME RHUMAL dans les cas les plus compliqués de rhumes, toux, grippe, bronchite. Les médecins l'ont adopté et les nombreux cas de guérison inscrits à son actif recommandent le précieux spécifique à tous ceux qui souffrent d'une affection de la poitrine.

En vente partout à 25cts la bouteille,